



## PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 2 février 2015

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Lancement du site internet **STOP-DJIHADISME.gouv.fr** et mise à disposition d'affiches et dépliants informatifs

Pour renforcer son action de lutte contre la menace terroriste, le Gouvernement a créé un site internet dédié : [www.stop-djihadisme.gouv.fr](http://www.stop-djihadisme.gouv.fr)

Ce site vise à informer de manière pédagogique, par le biais d'infographies, vidéos et témoignages, l'ensemble des citoyens afin qu'ils puissent comprendre et agir contre la menace terroriste, décrypter la propagande djihadiste et se mobiliser pour lutter efficacement contre le terrorisme.

L'ensemble des actions de l'État dans toutes leurs dimensions -répressive, préventive, dissuasive et internationale - y est recensé. Des renseignements pour mieux identifier la propagande djihadiste ainsi que des outils pratiques pour détecter les signes avant-coureurs et prévenir la radicalisation sont également mis à disposition pour protéger contre l'embrigadement djihadiste.

Un **dossier de presse** accompagne le lancement de ce site : il a été réalisé dans un objectif de prévention et d'information du public.

Par ailleurs, des actions préventives sont renforcées sur le terrain au plus près des cibles potentielles des recruteurs djihadistes par le biais **d'affiches et de dépliants**, relayés localement dans les services d'accueil de la préfecture et sous-préfectures, les communes, les centres d'action sociale, les gendarmeries et commissariats. Ces supports de communication sont également téléchargeables sur le site [www.stop-djihadisme.gouv.fr](http://www.stop-djihadisme.gouv.fr) ainsi que sur le site internet des services de l'Etat en Ardèche : [www.ardeche.gouv.fr](http://www.ardeche.gouv.fr)

Cette communication s'inscrit dans la continuité des mesures de lutte contre les filières djihadistes. Elle renforce le dispositif national, mis en place dès avril 2014, d'assistance aux familles et aux proches (avec le **numéro vert 0 800 00 56 96** et un **formulaire de déclaration** sur Internet), suivi en novembre d'une nouvelle loi relative à la lutte contre le terrorisme et de nouvelles mesures annoncées en janvier 2015.

---

### CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :  
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle  
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09  
Courriel : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)



Suivez-nous sur Twitter : @Pref\_07